

PROGRAMME À L'ENTREPRENEURIAT LOCAL (PEL)

Objectif :

Accompagner les demandeurs d'emploi qui souhaitent s'orienter vers l'auto-emploi par la mise en place d'un projet favorisant la créativité en vue d'apporter des réponses appropriées aux défis socio-économiques locaux.

Cibles :

Ce programme est destiné aux :

- demandeurs d'emploi âgés de 25 à 35 ans, diplômés avec qualification et sans expérience professionnelle ;
- chômeurs de longue durée âgés de 40 à 50 ans à la recherche d'un emploi depuis plus de 5 ans ;
- licenciés économiques pris en charge par l'ONE dans le cadre d'un plan de reclassement.

Conditions :



- Avoir participé à la session de sensibilisation proposée par la Maison de l'Auto-Entrepreneur (MAE);
- Etre sélectionné(e) au concours de plans d'affaires.

Plafond du financement :



- Le montant sollicité au financement du PEL est plafonné à **3.500.000 F CFA** ;
- Le promoteur devra fournir un apport personnel supérieur ou égal à 10% du montant sollicité.

Mécanisme de prise en charge :



Le candidat au dispositif PEL est accompagné :

- A l'élaboration et à la gestion de son activité pendant 03 mois au sein de la MAE ;
- Dans le processus de levée de fonds ;
- Pour l'ouverture d'un compte auprès du partenaire financier.

Durée :



La durée d'accompagnement est de 15 mois minimum dont :

- 03 mois de formation ;
- 12 mois de suivi post-installation.



Multipliez vos opportunités d'emploi

- 📍 **Libreville** (+241) 011 77 57 96/97 📍 **Franceville** (+241) 011 67 15 82
- 📍 **Port-Gentil** (+241) 011 56 04 88 📍 **Oyem** (+241) 011 98 66 13
- 📍 **Tchibanga** (+241) 011 82 06 60 📍 **Lambaréné** (+241) 065 16 81 21